



Compte rendu : Réunion de mise au point Travaux d'entretien de la Brèche et ses affluents – Tranche 5

*Réunion du 21 octobre 2014 à 10h dans les locaux du SIVB à Agnetz,
en présence de :*

*M. Dupuis Pascal, Conducteur de travaux, Chantiers Nature ;
Mme Goullier Yamina, Chantiers Nature ;
M. Le Corre Erwan, technicien rivière, SIVB ;
M. Poncelet Rémi, technicien assistant, SIVB.*

*Sauf observations formulées dans un délai d'une semaine après diffusion, le présent compte rendu est
considéré comme accepté et applicable.*

M. Le Corre rappelle comment s'organisaient les travaux d'entretien jusque cette année, la raison du changement de procédure et les attentes du SIVB.

Il est convenu entre les deux parties que les travaux d'entretien débuteront la première semaine de novembre par l'entretien du Ru de Coutance puis du Ru de Soutraine.

Organisation des travaux

Equipe terrain

L'équipe de terrain mobilisée sera composée de 3 agents. Les contacts de David Boust, Romuald Baudewyns et Tony Jouy sont transmis. Chantiers Nature doit les recevoir dans leurs locaux jeudi 23 octobre. En effet, faire appel à du personnel qui a une connaissance et une expérience du territoire est intéressant.

Chantiers Nature a la possibilité de mobiliser son propre personnel en cas d'indisponibilité d'un des agents cités ci-dessus.

Le conducteur de travaux se rendra sur le territoire de la vallée de la Brèche au minimum une fois par semaine pour contrôler les travaux effectués par l'équipe d'agents et pour superviser les travaux prévus. Le suivi sera plus dense dans la première période.

Cette visite sera également l'occasion d'approvisionner l'équipe en consommables nécessaires pour les travaux (essence, carburant véhicule, huiles... etc).

L'équipe travaillera 7h par jour, 5 jours par semaine. Les agents devront débiter de manière active les travaux d'entretien sur site à 8h, ils passeront donc dans les locaux du SIVB pour récupérer le matériel vers 7h30. La pause déjeuner aura lieu sur le terrain, sauf en cas de conditions météo extrêmes (neige, froid...).

Un tableau de suivi sera tenu par l'équipe précisant les tâches, horaires et lieux d'intervention quotidien.

Matériel

Chantiers Nature mettra à disposition tout le matériel de terrain nécessaire pour les agents, aussi bien le matériel de bucheronnage que le véhicule (type Trafic).

Le matériel sera entreposé dans les locaux du SIVB, et devra y être déposé tous les soirs.

Le SIVB propose à Chantiers Nature de racheter une partie de son matériel thermique, Chantiers Nature fera prochainement une offre de prix.

Les logos de Chantiers Nature et du SIVB seront affichés sur le camion pour favoriser la compréhension des riverains. Un panneau présentant les financeurs devra être systématiquement être visible à proximité des travaux.

Travaux d'entretien

Les riverains, notamment dans les propriétés closes ou pour les accès, doivent être avertis personnellement lors d'un passage d'entretien, bien que cette intervention s'inscrit dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Générale.

L'équipe déposera des avis en boîtes à lettres ou rencontrera les riverains.

Une note d'information sera également affichée dans les mairies par le SIVB.

Le travail de fond consiste en la réalisation des travaux d'entretien (Brèche et affluents) de la tranche 5 du programme d'entretien du SIVB (OP01 et OP02). Les opérations complémentaires (embâcles, faucardage...) feront l'objet de visites préalables systématiques avec Chantiers Nature, qui conduiront à l'établissement d'un ordre de service.

Les arbres à abattre seront préalablement marqués par le SIVB.

Les déchets de coupe seront soit :

- Laissés sur le terrain en retrait de la berge s'ils ne bloquent pas un passage ou un usage
- Evacués en cas exceptionnels (en ville)
- Eventuellement broyés en copeaux.

Les déchets non biodégradables seront systématiquement évacués. Chantiers Nature s'occupera de les conduire ensuite en déchetterie.

Des méthodes légères d'intervention seront privilégiées. Des moyens plus lourds (treuils...) pourront être utilisés pour les cas compliqués après accord, au cas par cas, du SIVB.

Suivi des opérations

Réunion de chantier

Une réunion de chantier est organisée toutes les 2 semaines. Seront conviés à cette réunion les représentants du SIVB et de Chantiers Nature, ainsi que les délégués communaux au SIVB des communes concernées par les travaux.

Le rendez-vous est fixé dans les locaux du SIVB, puis suivi de visites permettant de valider les opérations réalisées et à réaliser.

A l'issue de ces réunions, un compte rendu sera rédigé par le SIVB, complété si nécessaire par un OS transmis à Chantiers Nature dans un délai d'une semaine (validation par notre AMO et le Président du SIVB).

Suivi administratif

La notification du marché, accompagnée des pièces du marché validées, ont été transmises par mail à Chantier nature le 17 octobre.

En conséquence le marché devra être réceptionné en totalité au plus tard le 16 aout 2015 (délai prévu au marché de 10 mois).

Suite à la réunion un ordre de service (OS n°1) sera transmis à Chantiers Nature. Il concerne les tranches fermes du marché :

- OP01 et OP02, d'un montant de 39 097,50 € HT, pour achèvement au 16 aout 2015,
- OP12 et OP13, d'un montant de 3 191,00 € HT, pour livraison à une date définie à postériori dans les conditions précisées au CCTP.

Des avis de travaux, pour affichage, seront transmis par le SIVB aux communes concernées par les premiers secteurs entretenus : Ru de Coutance, Ru de Soutraine, Ru du Pont de Terre (Cambronne les Clermont, Breuil le Vert, Rantigny, Cauffry, Laigneville et Agnetz).

Des avis du même type sont co-rédigés entre le SIVB et Chantiers Nature pour l'information des riverains par l'équipe d'intervention.

Une clé est transmise à M. Dupuis, un seconde le sera dès que le SIVB aura obtenu des clés supplémentaires, afin que l'équipe et le conducteur de travaux aient accès aux locaux.

Facturation

Les prestations font l'objet d'une facturation détaillée à chaque fin de mois, sur la base des opérations effectuées et des prix unitaires :

- nombre de mètres linéaires entretenus (OP01 et OP02),
- nombre d'opérations réalisées (OP03 à OP16) suite aux ordres de service.

Prochaines réunions :

- visites de site sur la vallée : date à définir semaine 44,
- première réunion de chantier : date à définir semaine 45.